



ASSOCIATION D'ASSURANCE
CONTRE LES ACCIDENTS
www.aaa.lu



www.safestaff.lu

Prévention des risques: **Agriculture**

Travailler en sécurité, cela me concerne!



Infos pratiques sur l'assurance-accidents



Page: 1

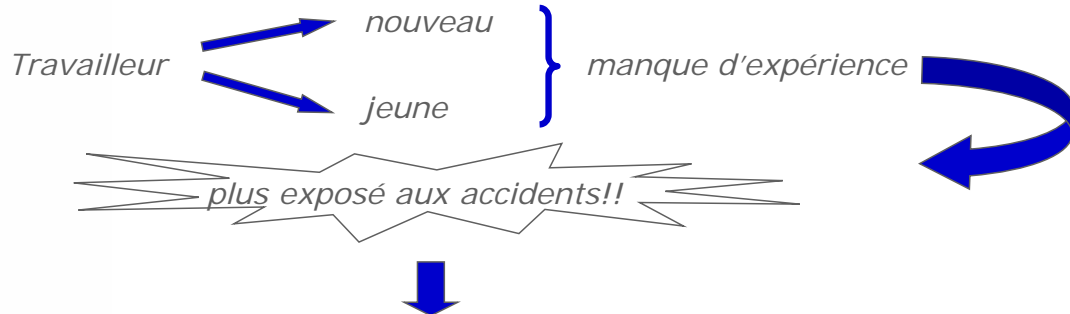




Un accident est vite arrivé

Nous étions deux stagiaires en formation dans cette ferme. Moi, ce jour-là, je devais m'occuper des vaches pour la première fois et je ne me sentais pas vraiment à l'aise. C'est qu'elles sont grandes ces bêtes! Mon patron avait de gros problèmes avec une vache qui devait mettre bas: il risquait de perdre la vache et le veau à naître. Il n'était donc pas à prendre avec des pincettes. La vie est dure dans une ferme. Tout repose sur les épaules de l'exploitant. Je ne voulais donc pas le déranger avec mes questions. Alors que je ramenais les vaches du pré pour la traite, l'une d'entre elles a paniqué et s'est enfuie en direction du pré où l'autre stagiaire réparait une clôture. Elle l'a renversé et il a évité de justesse d'être piétiné. Quand j'ai raconté au fermier ce qui s'était passé, il m'a expliqué qu'on ne se place jamais derrière une vache. Comme elle voit très mal, elle s'effraie et panique très vite. J'étais tétanisé: l'autre stagiaire aurait pu être écrasé par cet animal! Mais il n'était, heureusement, que légèrement blessé. Il a passé une journée à l'hôpital et une semaine à la maison. En réparant les clôtures cassées, le fermier m'a dit: "Si tu avais su, cela ne serait pas arrivé" et je lui ai répondu: "Si je vous avais demandé conseil avant de commencer, cela ne serait pas arrivé non plus."

Un accident est vite arrivé



- 1) 1 victime sur 3 n'a pas encore un an d'expérience quand survient l'accident du travail...
- 2) les accidents du travail sont presque 2 fois plus fréquents chez les jeunes que chez les travailleurs plus âgés...

Etre un nouveau et jeune travailleur représente une combinaison de risques.

Le fait d'être nouveau est un premier facteur de risque. Il est généralement admis que, dans un cas sur trois, la victime d'un accident du travail a moins d'un an d'expérience.

Le facteur de risque lié à l'âge est également important. En effet, le risque d'être victime d'un accident du travail est plus élevé chez les jeunes travailleurs. En 2005, la fréquence des accidents chez les jeunes affiliés auprès du Centre Commun de la Sécurité Sociale de moins de 25 ans (12,73) était presque le double de celle des salariés en général (7,75).

Cette situation découle du manque d'expérience des nouveaux travailleurs en général. Ils ne connaissent pas ou ne comprennent pas les risques présents sur le lieu du travail ou les mesures de prévention à respecter pour ne pas être blessés. Ils n'osent souvent pas poser de questions ou ne savent pas à qui s'adresser pour signaler des problèmes.



Les risques, c'est quoi?

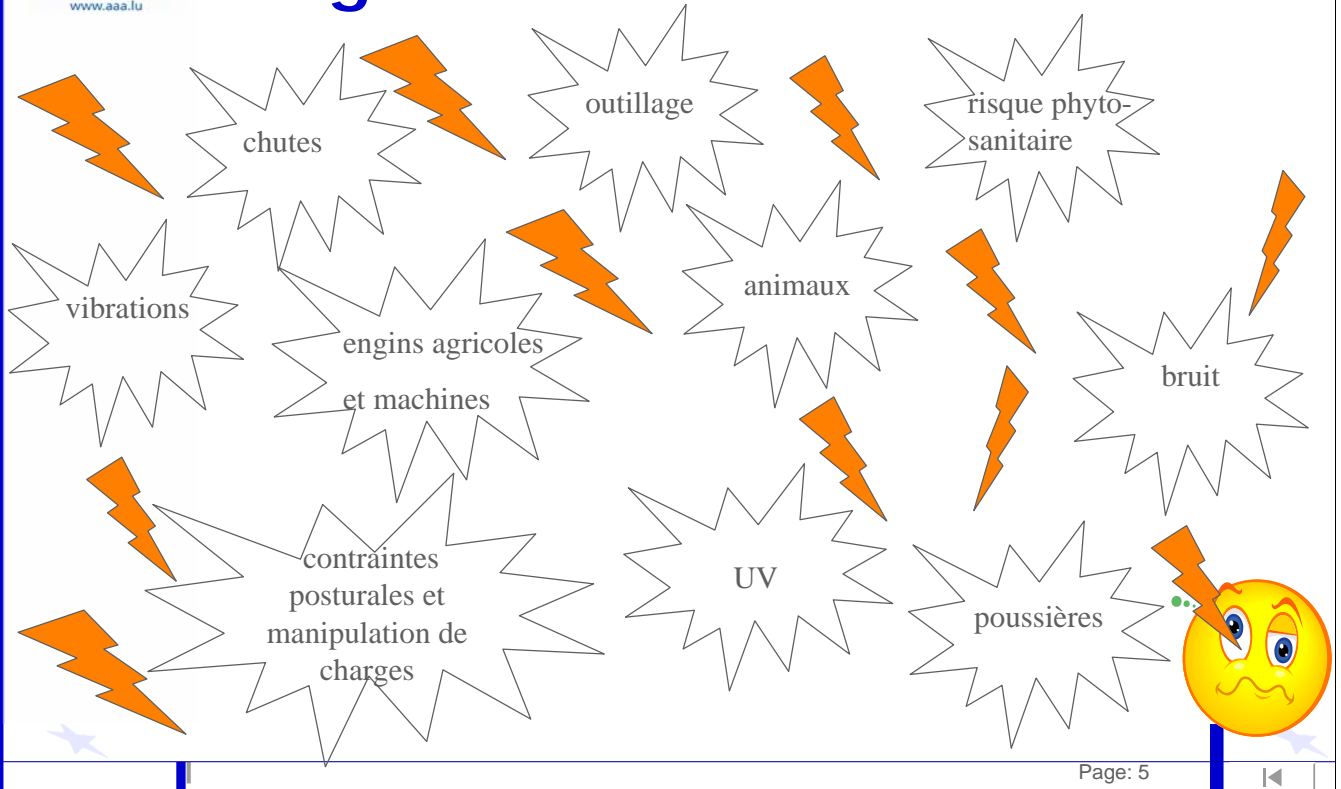
- Tout ce qui peut mener à des accidents ou à des atteintes à la santé
- Partout (école, atelier, entreprise, route, maison, sport,...)
- Aussi **au travail**

**il faut les connaître pour
pouvoir les prévenir**



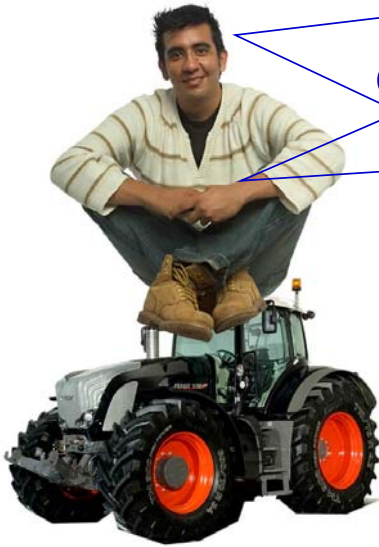


Les risques en agriculture/horticulture





Conduite d'engins agricoles





Conduite de tracteurs

- Le retournement d'un tracteur est un **accident mortel** bien plus fréquent qu'on ne le croit.

Prévention:

- Rouler à vitesse modérée
- Equilibrer le tracteur à l'aide de poids latéraux
- Sur les terrains en pente, effectuer les virages vers l'amont et placer les machines latérales du côté amont
- Mettre la ceinture de sécurité



Pour limiter les conséquences d'un retournement, le tracteur est équipé d'une structure de protection (arceau ou cabine de protection), qui offre un volume de sécurité au sein duquel il n'est pas possible de se faire écraser par le tracteur si celui-ci se retourne. Il faut cependant boucler la ceinture de sécurité parce que c'est elle qui maintient le conducteur du tracteur dans la zone de protection.



Convois agricoles

- Sur les champs, les véhicules se salissent beaucoup (terre, poussière, fumier,...) et **ne sont plus toujours très visibles**

Conséquence:

- **Risque d'être embouti** par les autres usagers de la route qui sous-estiment la taille et la lenteur des convois

Prévention:

- S'assurer que la **signalisation** des tracteurs et autres machines (gyrophares, catadioptres, feux et clignotants) soit fonctionnelle
- **Nettoyer** les feux salis et les vitres du tracteur (par exemple à l'aide d'un spray pour vitres) avant de quitter le champ
- **Remplacer les feux cassés** au plus vite



Machines





Pièces mobiles

- Les machines agricoles comportent beaucoup de pièces mobiles (chaînes, courroies...)

Conséquences:

- Risque de happement, coincement, arrachement d'un membre,...

Prévention:

- Ne **jamais** retirer les protections entourant les pièces mobiles
- Contrôler l'état général et la fixation de ces protections
- Ne pas employer une machine défectueuse ou sans protection

Protections des parties mobiles

Les protections empêchent que les mains, les bras ou tout autre partie du corps n'entrent en contact avec les parties mobiles dangereuses: il s'agit, par exemple, des éléments enveloppant une courroie, les poulies ou la partie non travaillante des outils tranchants tournant à grande vitesse.

Elles servent aussi à empêcher qu'un objet ne tombe dans les parties mobiles de la machine. Un petit outil qui tombe dans les parties mobiles de la machine peut devenir un projectile qui risque de blesser quelqu'un.

Bref, les protections de pièces mobiles évitent de nombreux accidents graves. Il faut donc s'assurer de leur présence, contrôler leur état général et leur fixation sur les pièces mobiles (chaînes, courroies...). Toute défectuosité doit être signalée. Ne travailler en aucun cas si les protecteurs de la machines sont absents et ne jamais neutraliser les protecteurs (les bloquer, les retirer, etc) sous prétexte qu'ils sont gênants.



Pièces mobiles

- Le maintien en marche d'une machine alors que l'opérateur n'actionne plus la commande peut avoir de graves conséquences



- le système "homme mort" sert à éviter toute remise en marche intempestive de pièces mobiles de la machine

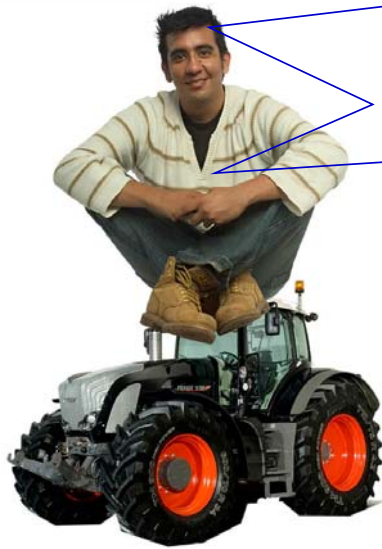
Prévention:

- Ne **jamais** bloquer ce système
- Contrôler le bon fonctionnement du système avant de démarrer la machine

Systemes "homme mort"

Ces systèmes servent à interrompre le fonctionnement d'une machine ou d'un engin automoteur lorsque le manipulateur de la machine n'actionne plus la commande. Sur les machines à conducteur à pied (tondeuse à gazon, motoculteur, motobineuse..) ou sur les machines portatives à moteur thermique (tronçonneuse, débroussailleuse...), les commandes d'avancement et/ou de mise en marche doivent être à action maintenue. Ce type de système existe également sur des véhicules automoteurs (tracteurs, chariots élévateurs, chargeurs télescopiques) pour éviter toute mise en mouvement de l'engin sans conducteur au volant.

Il vaut mieux s'assurer avant de commencer à travailler avec la machine ou l'engin que le système homme mort fonctionne et qu'il n'est pas bloqué par une bande adhésive en position "fonctionnement de la machine".



Animaux





Animaux

- Les animaux (bovins,...) sont une des causes les plus fréquentes d'accidents dans l'agriculture.

Risques:

- Manipulations (attache,...) ou interventions (piqûre, traitement médical,...) sur les bêtes



Conséquences:

- Ecrasements, coincements, coups (corne, tête, queue, patte)

- Les bovins sont une des causes les plus fréquentes d'accidents dans l'agriculture (près d'1 accident sur 4).
- Ces accidents se produisent lors de la manipulation des bêtes ou lors d'une intervention (traitement d'une infection,...).
- Les blessures encourues sont principalement la conséquence d'écrasements, de coincements et de coups de corne, de tête, de queue ou de patte.



Animaux

Caractéristiques des bovins:

- Vision panoramique mais très floue => ils ne reconnaissent pas à la vue mais bien à la voix et à l'odeur
- Peur face à des mouvements trop rapides
- Accomodation très lente au changement de contraste lumineux (bovin: 3 min >< homme: 30 sec)



-Les bovins ont une vision floue et déformée, fort différente de la nôtre. Leurs yeux se situant de part et d'autre de la tête, ils perçoivent les mouvements sur un champ de près de 360°, mais n'ont une vision en trois dimensions que dans une zone très réduite (celle où les des champs de vision des deux yeux se superposent). Si une personne s'approche d'une vache par l'arrière, par exemple, l'animal ne la reconnaîtra pas à la vue et risque d'avoir certaines réactions brusques dues à la surprise ou à la méfiance.

- Les bovins sont effrayés par des mouvements trop rapides parce qu'ils perçoivent les mouvements de manière extrêmement décomposée (comme des photos qui se succèdent).



Animaux

Prévention:

- S'approcher calmement de la bête, passer par l'avant en lui parlant
- Se déplacer lentement et régulièrement
- Eviter de les éblouir ou de les plonger brutalement dans le noir



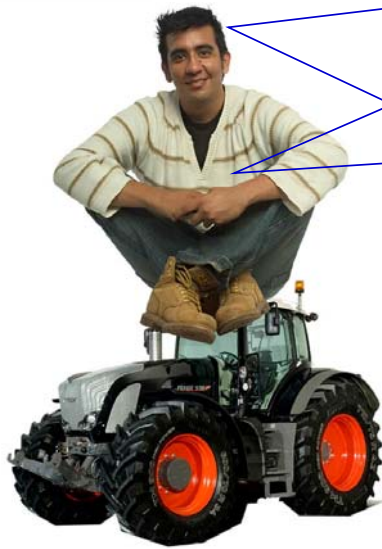
Pour s'approcher des bovins en toute sécurité:

-arriver par l'avant (zone où leur vue est la plus nette) en leur parlant pour qu'ils puissent reconnaître la voix

-se déplacer lentement et régulièrement afin de ne pas les effrayer et marquer un temps d'arrêt.

(Si, par contre, il s'agit de barrer le chemin à une vache, il faut réaliser des mouvements rapides: c'est la tactique du chien de berger, qui n'effraye pas les vaches par sa taille mais bien par sa vivacité)

-éviter de les éblouir ou de les plonger brutalement dans le noir.



Outillage





Outillage

Risque:

- Les outils électriques portables (tronçonneuse, meuleuse, scie circulaire, scie sauteuse, foreuse,...) sont fort courants. Leur utilisation est loin d'être sans risque.

Conséquences:

- **Coupures:** la main et les doigts sont les premiers concernés. La gravité est variable: cela va de la coupure bénigne au sectionnement du membre
- **Projections dans les yeux** (copeaux, ...)
- **D'autres parties du corps peuvent également être impliquées**
Un ouvrier a été mortellement blessé au ventre, p.ex., par une meuleuse défectueuse dont il avait perdu le contrôle



Outillage

Prévention:

- Utiliser les machines selon les règles de sécurité
- Porter les équipements de protection (lunettes, gants, chaussures de sécurité,...)
- Ne retirer **en aucun cas** la protection installée sur les machines
- Maintenir les outils en bon état de fonctionnement et remplacer immédiatement les câbles et les prises électriques abîmées
- Couper l'alimentation avant toute intervention: changement d'accessoire (mèche, disque, lame,...), entretien,...
- Ne pas utiliser des outils défectueux ni vouloir les rafistoler à tout prix avec les moyens du bord



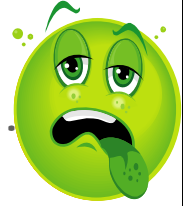


Produits phytosanitaires





Produits phytosanitaires



- insecticides, fongicides, engrais, désherbants,...

Risques:

- Lors de la préparation de la bouillie (produits sous forme concentrée => risque accru): contact avec la peau
- Lors de la pulvérisation: inhalation de substances volatiles (solvants,...)

Conséquences:

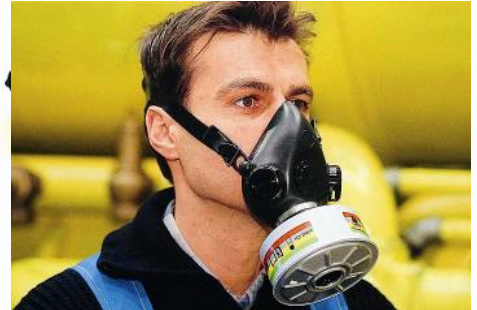
- **Variables:** légère irritation de la peau → état comateux (voire la mort)
- **A long terme:** effet cancérigène, troubles de la fertilité, perturbation du développement du fœtus



Produits phytosanitaires

Prévention:

- Porter des équipements de protection
 - gants (en nitrile ou oléoprène)
 - lunettes de protection
 - masque respiratoire
 - combinaison de travail
- Laver les gants, puis se laver les mains
- Prendre une douche en rentrant et rincer ses vêtements
- Stocker les produits phytosanitaires dans un local séparé, aéré, à l'écart de la nourriture
- Ne pas ranger les équipements de protection individuelle avec les produits phytosanitaires



Equipements de protection individuelle:

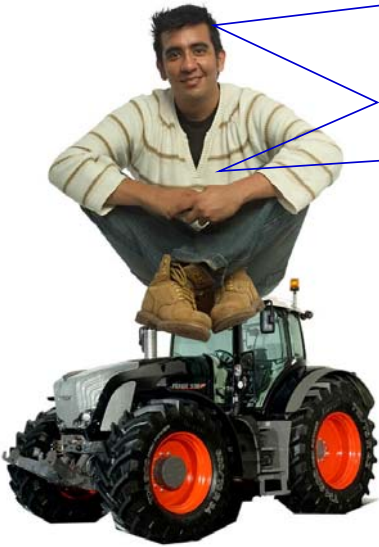
- Le masque doit être équipé d'un filtre protégeant contre les vapeurs et les poussières. Il doit être porté tant lors de la préparation de la bouillie que lors de la pulvérisation. On évitera ainsi la pénétration de gouttelettes et poussières de produits phytosanitaires.
- Les gants sont indispensables. Ils doivent être imperméables aux produits chimiques (en nitrile ou oléoprène) pour protéger contre la pénétration cutanée des produits phytosanitaires.
- Il faut nettoyer ses équipements de protection individuelle après chaque utilisation, afin de ne pas se contaminer en les manipulant la fois suivante.
- Les vapeurs de pesticides peuvent contaminer les équipements de protection individuelle et saturer les filtres du masque respiratoire. C'est pourquoi les équipements de protection individuelle doivent être rangés dans un endroit à l'écart du local où sont stockés les produits phytosanitaires.



Produits phytosanitaires

Autres mesures de prévention:

- Eviter de manger, boire ou fumer lors de la préparation de la bouillie ou lors de la pulvérisation
- Respecter la dose prescrite
- Ne pas traiter en cas de vent
- Ne pas marcher sur une parcelle traitée
- Observer la notice technique



Chutes





Chutes de plain pied

Risques:

- Sol détrempé, gelé, irrégulier,...
- Lieu de travail encombré (rallonges électriques, outils,...)



Conséquences:

- Glisser, trébucher, tomber,...



- Hématomes, foulures, fractures, ...
pouvant avoir de lourdes conséquences sur la vie privée et professionnelle





Chutes de plain pied

Prévention:

- Dégager le sol
 - dans les passages, l'atelier, ...
- Maintenir la surface de travail en ordre
- Remettre les outils ou accessoires utilisés immédiatement à leur place
- Utiliser de préférence les outils électriques rechargeables ("sans fil")
- Porter des chaussures ou des bottes anti-dérapantes



Prévenir les chutes de plain pied:

- Un grand nombre d'ateliers ne sont qu'une accumulation d'outils, etc. Une surface de travail en ordre et des outils rangés permettent d'éviter les risques de chute de plain-pied et d'objets. Le rangement permet également d'augmenter l'efficacité du travail.
- Porter des chaussures ou des bottes anti-dérapantes.



Chutes de hauteur

Risques:

- Travail en hauteur (échelles, échafaudages, toits,...)
- Ouvertures dans le sol non recouvertes et non signalées
- Couverture fragile (toit,...)

Conséquence:

- Chute (parfois de plusieurs mètres)



gravité variable:
fractures, séquelles importantes
(paralysie, etc), mort



Il suffit de lire les articles sur les accidents de travail dans les journaux pour se rendre compte que la plupart des accidents (chantiers et autres lieux) impliquent une chute de hauteur.



Chutes de hauteur

Prévention:

- Règle générale: utiliser le matériel approprié

Echelles

- Utiliser seulement des échelles en bon état
- Ne les utiliser que pour les travaux de petite envergure
- Les placer correctement:
 - Sol stable
 - Protection contre le glissement
 - Inclinaison suffisante
 - Hauteur suffisante



Longueur de l'échelle:

Les échelles doivent avoir une longueur suffisante. On admet généralement que les montants doivent dépasser d'au moins 1 m la plate-forme à atteindre pour pouvoir passer de l'échelle à cette plate-forme en toute sécurité

Inclinaison de l'échelle:

Une inclinaison trop forte risque de la faire glisser.

Une position trop verticale risque de la faire basculer.



Chutes de hauteur

Echafaudages

- L'échafaudage doit être choisi en fonction de la charge et en fonction de la largeur du plancher
- Les placer sur un sol stable et hors de portée de lignes électriques
- Répartir les charges (ne pas surcharger les planchers)
- Mettre en place les gardes-corps et les plinthes
- Prévoir des protections latérales





Vibrations et secousses





Vibrations et secousses

Risques:

- **Conduite d'engins agricoles (tracteur, moissonneuse,...)**
- **Saut de la cabine à la fin du trajet**
- **Effet aggravé par les mauvaises positions (posture penchée, dos rond ou en rotation), le mauvais réglage du siège, des pneus mal gonflés**

Conséquences:

- **Action sur les disques intervertébraux et sur la colonne vertébrale**



Chaque secousse exerce une succession de compressions et distensions sur les disques intervertébraux et la colonne vertébrale.

Le conducteur est déjà exposé à des vibrations lors de la conduite d'engins agricoles (tracteur, moissonneuse,...). Si, en plus, il saute de la cabine à la fin du trajet, cela a un effet catastrophique sur ses disques intervertébraux, déjà éprouvés par le parcours effectué.

Un siège mal réglé, des pneus mal gonflés et de mauvaises positions (posture penchée, dos rond ou en rotation) augmentent encore l'effet des vibrations.



Vibrations et secousses

Prévention:

- Régler la suspension du siège
 - ni trop molle ni trop dure
- Bien s'asseoir
 - angle des bras et avant-bras = +/- 90°
 - jambes légèrement fléchies quand on appuie à fond sur les pédales



Siège de tracteur

-L'efficacité du siège de tracteur est en grande partie fonction de la qualité de sa suspension. Dans le cas de suspensions mécaniques, le réglage de la tension des ressorts est primordial: une suspension trop molle n'amortira pas les chocs, tandis qu'un siège trop dur les amplifiera. Si des personnes de corpulences différentes conduisent régulièrement le même tracteur, il est donc essentiel de régler la suspension en fonction du poids du conducteur. Avant la mise en marche du tracteur, vérifiez, une fois assis, que le siège n'arrive pas en fin de butée ou soit particulièrement dur: il doit se trouver à mi-course. Les sièges équipés de suspension pneumatique ou oléopneumatique se règlent automatiquement à mi-course lorsque la pompe est mise en marche.

-Une bonne assise, dans un tracteur, permet de limiter certaines douleurs dorsolombaires dues aux chocs et aux vibrations subis par la machine et transmis au conducteur. Les différents réglages du siège doivent être ajustés avant de démarrer. En position de conduite, les bras et avant bras du conducteur doivent former un angle légèrement supérieur à 90°. Les jambes doivent rester légèrement fléchies lorsqu'on appuie à fond sur les pédales.



Contraintes posturales





Contraintes posturales



Risques:

- Postures: position courbée ou agenouillée prolongée
- Gestes répétitifs

Prévention:

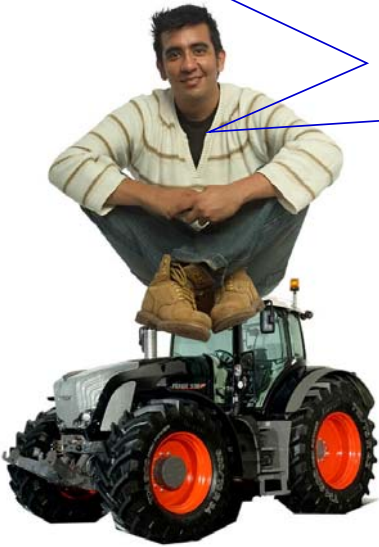
- Mettre le travail à hauteur
- Protéger les genoux (protège-genoux)
- Varier les positions de travail



- *exemples de mise à hauteur*

- horticulture: poser les pots sur des tables élévatrices, des tréteaux...

- agriculture: utiliser une plate-forme de traite réglable en hauteur



Manipulation de charges





Manipulation de charges



Prévention:

Adapter son environnement de travail

- Utiliser des aides à la manutention
- Mettre le travail à hauteur (tables élévatrices,...)
- Utiliser un banc à roulements (évite de nombreux déplacements)
- Diminuer le poids des charges (faire plusieurs trajets, utiliser des bacs plus petits,...)





Manipulation de charges



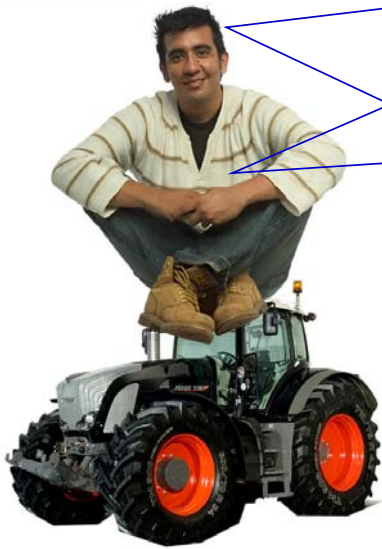
Adopter des postures de protection du dos



1. Penser avant d'agir
2. Maintenir les courbures naturelles de la colonne
3. Fléchir les genoux (max. 90°)
4. Encadrer la charge



- *adopter des postures de protection*



Bruit





Bruit



Risque:

- Les machines agricoles sont des machines bruyantes qui dépassent fréquemment le niveau sonore maximal

Conséquences:

- Détérioration de l'ouïe, irréversible à long terme => **surdit **
- Mais aussi: acc l ration du rythme cardiaque,  l vation de la tension art rielle, troubles digestifs, fatigue et augmentation des risques d'accident.

Pr vention:

- Porter des protections auditives **en permanence** lors de l'utilisation de machines ou de la conduite d'engins agricoles



Niveaux de bruit  lev s

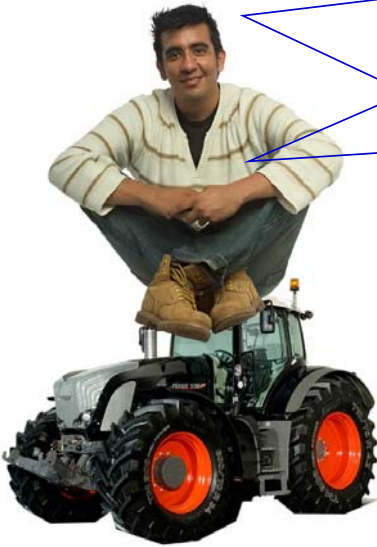
Les travailleurs de l'agriculture et de l'horticulture sont souvent expos s sur de longues p riodes   des niveaux de bruit  lev s.

Exemples:

- tron onneuse (116 dB(A))
- moteur de tracteur (+/- 95 dB(A))
- mais aussi... d broussailleuse, pompe   lait,...

Les tracteurs et le bruit

- Les niveaux sonores mesur s dans les cabines de tracteurs agricoles non isol es ou utilis es avec une fen tre ouverte lorsque le moteur fonctionne sont nocifs au-del  de quelques minutes seulement.
- Le fonctionnement de la radio augmente encore le niveau sonore dans la cabine (il passe de 80 dB (A)   89 dB (A)).
- Des pignons de bo te de vitesse  br ch s ou des roulements us s peuvent  tre des sources de bruit suppl mentaires.



Poussières





Poussières



Risques:

- Exposition
 - aux poussières végétales (paille, foin sec) et animales
 - aux pollens

Conséquences:

- Allergie
 - picotements du nez, des yeux,...
 - crises d'asthme aiguës
- Problèmes respiratoires



Prévention:

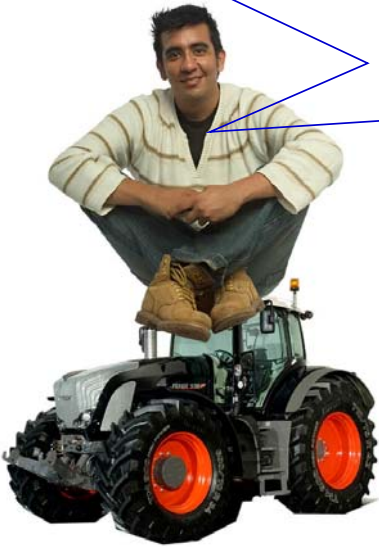
- Porter un masque de protection contre les poussières
- En cas de dégagement de poussière, travailler dans des endroits bien ventilés

Les travailleurs des secteurs agricoles et horticoles sont particulièrement exposés aux pollens, mais aussi à d'autres poussières végétales potentiellement allergènes.

La paille et le foin secs sont des sources d'**allergies**. Les manifestations allergiques vont des picotements des muqueuses (yeux, nez, bouche) à des réactions asthmatiques aiguës (obstructions respiratoires). Les poussières animales (squames) sont aussi connues comme allergisantes. La maladie du poumon de fermier est une réaction allergique typique des travailleurs agricoles.

L'exposition aux poussières entraîne aussi des **dégâts pulmonaires**. Ils sont indolores mais entraînent une moins bonne diffusion de l'oxygène et du CO₂ et donc une respiration moins efficace.

Lorsque les expositions sont répétées, l'inhalation de poussières (surtout les plus fines) peut provoquer des **fibroses pulmonaires** (durcissement et mauvais fonctionnement des tissus pulmonaires). La capacité des poumons est alors réduite et la victime est plus vulnérable aux maladies respiratoires (pneumonie, tuberculose, bronchite,...).



Rayonnements ultraviolets



Rayonnements UV

Risque:

- Travail au soleil



Prévention:

Se protéger du soleil par tous les moyens:

- Garder ses vêtements (pas de travail torse nu)
- Porter une casquette (ou autre protection de la tête)
- S'abriter sous un parasol (ou tout autre protection contre le soleil) quand c'est possible
- Crème solaire
- Boire de l'eau en quantité suffisante



ASSOCIATION D'ASSURANCE
CONTRE LES ACCIDENTS
www.aaa.lu



www.safestaff.lu



ASSOCIATION D'ASSURANCE
CONTRE LES ACCIDENTS
www.aaa.lu

Infos pratiques sur l'assurance-accidents



L'AAA fait plus qu'intervenir lors d'un accident de travail!

L'assurance-accidents a deux volets:



Protection au travail (prévention des accidents)

- surveillance des entreprises
- enquêtes accidents
- formation et information
- conseils sur place
- mesures / analyses
- contrôles
- édiction de prescriptions
- campagnes de sécurité



Assurance (réparation du préjudice)

- traitement médical
- réadaptation
- prestations en espèces
- secours pécuniaires
- rentes
- autres prestations



Qui est assuré par l'AAA?

- Salariés (= toutes les personnes qui exercent au Grand-Duché de Luxembourg contre rémunération une activité professionnelle pour le compte d'autrui)
- Indépendants
- Agriculteurs
- Activités extra-professionnelles dont les étudiants



Qu'est-ce qui est pris en charge?



- **Les accidents du travail:**
 - accident du travail
 - accident de trajet
 - accident à l'école

- **Les maladies professionnelles**



Où trouver de l'information?

- www.aaa.lu
- www.trajet.lu
- www.safestart.lu



**Brochures
Médiathèque
Formations**

**Tous les services de l'AAA sont mis gratuitement
à la disposition des assurés**